

## Au-delà des réformes : l'enjeu crucial de la gouvernabilité

OLJ / Père Salah ABOUJAOUDE, s.j., le 23 octobre 202

« La gouvernabilité d'un État repose sur la capacité de ses citoyens à participer activement à la vie politique » (Aristote).

Les expériences politiques au Liban montrent que la marge de changement des équilibres internes reste largement limitée, même dans les contextes régionaux les plus complexes et leur influence sur la situation intérieure. En effet, la structure interne délicate complique, voire rend indésirable et presque impossible l'isolement d'un acteur confessionnel majeur. Par conséquent, indépendamment des conséquences régionales attendues de la guerre en cours entre le Hezbollah et Israël, la gestion interne du pays ne devrait pas connaître de grands bouleversements à la suite de ce conflit. Dans cette optique, un scénario postconflit plausible et relativement optimiste envisage l'élection d'un président consensuel, incarnant le principe libanais du « ni vainqueur ni vaincu ». Ce scénario prévoit également la reprise des activités des institutions constitutionnelles et administratives selon les répartitions traditionnelles, ainsi qu'une tentative de relance économique.

Dans ce contexte, bien que la question de la bonne gouvernance ne soit pas nouvelle au Liban, elle occupera sans aucun doute à nouveau le devant de la scène tant que l'aide financière extérieure en dépendra. Cependant, il reste à déterminer quelles sont les réelles chances de succès de cette gouvernance. Les défis auxquels le pays fait face sont encore bien présents dans l'esprit des Libanais. Le krach financier a mis en évidence les graves dysfonctionnements d'un système politique caractérisé par une inefficacité chronique, une impunité généralisée, des pratiques de corruption et une absence presque totale de transparence, rendant ce système incapable de répondre efficacement aux crises. Face à cette situation préoccupante, les appels à une meilleure gouvernance se sont déjà intensifiés, provenant de nombreuses organisations internationales, telles que le FMI, le PNUD et l'ONUDC ainsi que d'ONG, comme Transparency International et Human Rights Watch.

Rappelons brièvement que la bonne gouvernance se définit par une gestion efficace, transparente et responsable des affaires publiques ou privées. Elle repose sur une prise de décision claire et responsable, le respect de l'État de droit, une planification rigoureuse dans les secteurs public et privé, une utilisation optimale des ressources et une obligation de rendre des comptes. Ainsi, la bonne gouvernance est étroitement liée à la réforme administrative, dans la mesure où celle-ci vise à améliorer la performance des systèmes existants par des changements nécessaires. Cela inclut non seulement le dynamisme de l'administration, mais aussi la mise en place de mesures visant à éliminer la corruption, les abus de pouvoir ainsi que toute forme de népotisme ou de favoritisme.

Soulignons que le concept de bonne gouvernance a émergé dans les années 1980 comme une réponse proposée par les organisations internationales aux défis rencontrés par les pays en développement. En effet, après leur indépendance, ces pays n'ont pas réussi à mettre en place des systèmes politiques et juridiques favorisant le progrès économique et la justice sociale.

L'utilisation de ce concept s'est aussi intensifiée après la chute de l'Union soviétique en 1991, événement que Fukuyama a qualifié en 1992 de « fin de l'histoire », marquant selon lui la victoire de la démocratie libérale et du capitalisme. Cette période a vu naître des demandes croissantes de démocratisation dans les pays en développement, mais les résultats ont été largement décevants. Face à cet échec de la démocratisation et aux nombreux défis persistants – despotisme, instabilité politique, inégalités sociales, corruption endémique et mauvaise gestion des fonds publics –, la bonne gouvernance est apparue comme une solution alternative potentielle.

Le défi est double : le développement, qui nécessite une planification solide et des ressources externes, ne peut se réaliser sans une coordination étroite entre les acteurs internes et externes. Mais cette formule risque de se trouver bloquée, comme c'est le cas au Liban. Par exemple, un accord avait été établi entre le Liban et le FMI en 2022, liant l'octroi d'un financement de 4 milliards de dollars à la mise en œuvre d'un programme de réformes profondes. Ce programme visait à restructurer l'économie libanaise en s'attaquant aux problèmes de déficit budgétaire, de corruption et de faible croissance. Il prévoyait notamment des mesures pour stimuler l'emploi, améliorer la gouvernance et favoriser la reconstruction du pays. Mais jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement peine à mettre en œuvre les réformes exigées. Cette lenteur des réformes, imputable à l'instabilité politique chronique, aux divisions profondes au sein de la classe politique et à l'inertie de nombreux acteurs, entraîne des conséquences désastreuses pour la population. Celle-ci, déjà fragilisée par une crise économique et sociale sans précédent, doit également faire face à l'afflux massif de réfugiés syriens et des déplacés libanais à cause de la guerre qui se déroule actuellement.

En fait, il ne suffit pas pour le Liban de se concentrer uniquement sur la question de la gouvernance sous l'angle mentionné ; il est tout aussi essentiel de soulever le problème de la gouvernabilité, qui est intrinsèquement lié à celui de la gouvernance. La gouvernabilité s'articule

autour de deux axes : l'aptitude des groupes à se laisser diriger et l'emploi de techniques de gouvernance pour réaliser cet objectif.

Cependant, un problème se pose d'emblée dans le cadre libanais : comment diriger une société où le clivage confessionnel, exploité incessamment par les politiciens, s'accroît ? De plus, le sentiment d'appartenance à la nation est souvent équivoque. Plus précisément, c'est le confessionnalisme, qui fait partie intégrante du système de gouvernement, qui empêche le bon fonctionnement des institutions et des différents secteurs.

En d'autres termes, la gouvernabilité représente un enjeu central et persistant, car l'autorité ne s'impose pas uniquement par sa propre force, conformément aux lois et à la justice ; elle se maintient principalement grâce à sa puissance intrinsèque, notamment par des mécanismes de coercition. D'autres facteurs d'ordre personnel et confessionnel entrent également en jeu, rendant le compromis une nécessité incontournable. Cependant, cette quête de compromis peut conduire à des pratiques de corruption et de clientélisme, où les décisions politiques sont souvent influencées par des intérêts personnels au détriment de l'intérêt général, minant ainsi la légitimité et l'efficacité de l'autorité, et bloquant toute réforme sérieuse.

Dans ce contexte, il est essentiel que les organisations internationales travaillent étroitement avec les forces démocratiques de la société libanaise, en parallèle aux efforts de réforme administrative. En effet, seule une culture démocratique peut garantir une harmonie entre la gouvernabilité et une bonne gouvernance.